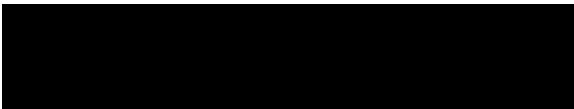


Annexe 35

Publique expurgée

Numéro ou Nom de la victime : 

Date : 12/03/13

1. Avez-vous compris la procédure de contestation de la recevabilité de l'affaire initiée par M. Gbagbo devant la CPI ? Souhaitez-vous vous exprimer sur ladite procédure ?

je ne comprend pas du tout cette procédure de contestation de la recevabilité de l'affaire initiée par M. Gbagbo devant la CPI.
je trouve cela comme une insulte à nous les victimes qui si l'occasion se présentait je dois dire de mon part de vérité sur ladite procédure.

2. Avez-vous connaissance d'une quelconque procédure à l'encontre de M. Gbagbo ouverte par les autorités ivoirienne ?

Non.

Numéro ou Nom de la victime :

Date :

12/03/2013

3. Pensez-vous que la justice ivoirienne est en mesure de juger M. Gbagbo ?

je ne pense pas. pour moi les crimes sont tellement beaucoup que je pense la CPI doit prendre ses responsabilités pour le condamner.

4. Pensez-vous que la justice ivoirienne soit en mesure de garantir les droits des victimes ?

non. Il y a eu assez de victimes donc je pense que la CPI doit aider l'état ivoirien pour garantir les droits des victimes.

Numéro ou Nom de la victime :

Date : 12/03/2013

5. Pour quelles raisons voulez-vous participer dans l'affaire contre M. Gbagbo devant la Cour pénale internationale ?

Les raisons sont nombreux.

1- j'ai eu des blessures

2- j'ai été emprisonné au commissariat du 6^{eme} arrondissement de Koumassi.

3- Les parents ont payé un droit avant qu'ils me laissent.

4- j'ai été frappé avec leur matraque.